

CENTRE DE LOISIRS DE DOUDEAUVILLE



INSCRIPTION ÉTÉ 2026

FONCTIONNEMENT DU 06 AU 31 JUILLET 2026

Pour les enfants de 4 ans révolus à 14 ans



- Accueil du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H ;
- Garderie de 8 H à 9 H et de 17 H à 18 H sur inscription ;
- Repas et animation entre 12 H et 14 H sous la surveillance des animateurs : 3,50€/repas ;
- Inscription à la semaine : dates au choix des parents.

TARIFS 2026

ENFANTS DE DOUDEAUVILLE ET COURSET:

➤ **Quotient Familial inférieur ou égal à 617 :**

- 20 € par semaine pour un enfant seul
- 17 € par semaine et par enfant à partir de 2 enfants inscrits d'une même famille
- Garderie : 1€ la séance

➤ **Quotient Familial supérieur à 617 :**

- 39 € par semaine pour un enfant seul
- 36 € par semaine et par enfant à partir de 2 enfants inscrits d'une même famille
- Garderie : 1,50 € la séance

ENFANTS EXTERIEURS :

➤ **Quotient Familial inférieur ou égal à 617 :**

- 29 € par semaine pour un enfant seul
- 26 € par semaine et par enfants à partir de 2 enfants inscrits d'une même famille
- Garderie : 1€ la séance

➤ **Quotient Familial supérieur à 617 :**

- 48 € par semaine pour un enfant seul ;
- 45 € par semaine et par enfant à partir de 2 enfants inscrits d'une même famille
- Garderie : 1,50 € la séance

Inscriptions réservées aux habitants de Doudeauville et Courset jusqu'au 15 mai puis ouverture aux extérieurs. Inscription en Mairie, aux horaires d'ouverture.

Pièces obligatoires à fournir pour le dossier d'inscription :

- Feuille d'inscription correctement et entièrement remplie et signée,
- La fiche sanitaire (prendre le Carnet de vaccination pour la remplir)



Attention : si l'enfant dispose d'un P.A.I.: celui-ci est à fournir **obligatoirement** avec le dossier d'inscription et est à faire compléter par la Mairie.

- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile **ET** Individuelle Accident ;
- Le formulaire « Notification d'Aide aux temps libres » qui a été envoyé par la CAF aux familles concernées (à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué) ; OU le Quotient Familial ;
- la carte d'identité est obligatoire pour tous les enfants.

Une facture sera envoyée à la fin du centre pour les inscriptions, les repas, séances de garderie et pour la grande sortie.

Attention, toute semaine réservée est une semaine due et sera facturée, sauf raison valable (maladie ou problème grave). Toute semaine entamée est due en totalité.

PLACES LIMITÉES : Inscriptions retenues dès dossier complet.